

Thème 2 : Activités économiques

Fiche 2.7

La conchyliculture et pêche professionnelle

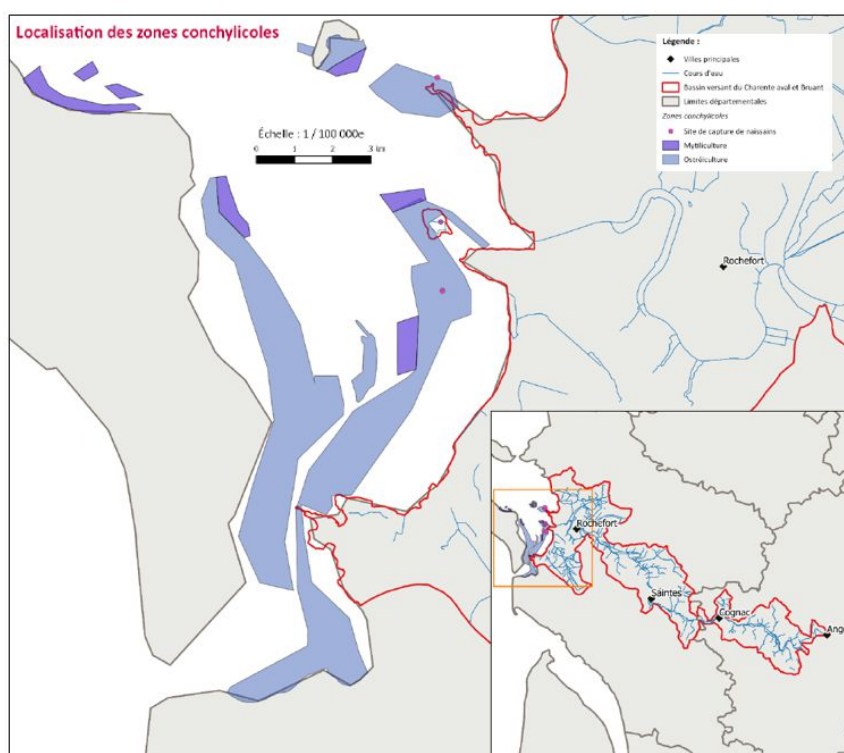
La conchyliculture

La conchyliculture, activité d'élevage des coquillages regroupant principalement **l'ostréiculture** (huîtres) et la **mytiliculture** (moules), revêt une importance particulière en Poitou-Charentes (ORE, 2017). L'ex-région Poitou-Charentes est le premier centre conchylicole européen. C'est également la **première région française en nombre d'entreprises, avec 1 017 exploitations en 2017** (dont Ostréicoles 859 et Mytilicoles 158). La filière représente environ **300 millions d'euros de chiffre d'affaire** et concerne près de **29 000 emplois directs ou indirects**. Les parcs à huîtres couvrent une surface de 2 300 ha de parcs et 2 100 ha de marais et on estime à 40 000 tonnes, soit 40 % du volume national, le tonnage d'huîtres commercialisé (CRC).

L'aval du bassin de la Charente intègre l'un des principaux centres conchylicoles du littoral atlantique : **le bassin de Marennes-Oléron**.

Les zones d'exploitation ostréicole sont regroupées sur les sites de la vallée de la Seudre, de Bourcefranc à Port des Barques et le long de la côte de l'île d'Oléron de Saint-Trojan à Boyardville. Les zones d'exploitation mytilicoles sont concentrées dans les secteurs de Port des Barques (Saint Froult) et Boyardville.

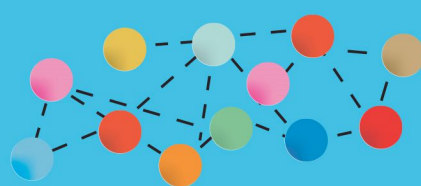
Les activités d'affinage, d'élevage en claires et de conditionnement des huîtres Marennes-Oléron se répartissent sur **27 communes** et sur plus de **3 000 ha** sur les rives droite et gauche de la Seudre et l'île d'Oléron.



L'activité conchylicole dans les pertuis charentais (Breton, Antioche, Maumusson) est dépendante d'un niveau de salinité qui résulte du mélange des eaux de mer (salinité 35 g/l) avec les apports d'eau douce des fleuves internes (Seudre, Charente, Sèvre, Lay) et externes au pertuis (Gironde, Loire). **Les apports d'eau douce amènent également les éléments détritiques et les sels nutritifs (nutriments)** utiles au développement du phytoplancton qui alimentent les coquillages :

- ⇒ Des **apports d'eau douce insuffisants** en période d'étiage peuvent avoir des effets négatifs sur la croissance des huîtres et des moules ;
- ⇒ Des **apports d'eau douce trop importants** (afflux brutaux) peuvent provoquer une dessalure de l'eau de mer préjudiciables aux coquillages (mortalités, pertes de qualité gustative, risques sanitaires dus à la mauvaise qualité des eaux).

La production conchylicole résulte donc de cet équilibre entre eau douce et eau de mer. Une fourchette de salinité oscillant de 27 à 36 g/l est à titre d'exemple considérée comme optimale pour le développement de l'huître creuse produite dans l'estuaire de la Seudre. **D'après les travaux de l'IFREMER, le fleuve Charente apporte 29% des apports d'eau douce de l'ensemble du pertuis Charentais, certainement plus localement (Marennes-Oléron).**



Fiche 2.7

Les enjeux du changement climatique à prendre en compte (source : Acclimaterra)

Sur les écosystèmes littoraux, **les effets du changement climatique sont durs à mesurer au-delà de l'augmentation de la température de l'eau** car il s'agit de milieux soumis par nature à de fortes variations... Il est difficile de déterminer si la résilience de ces écosystèmes - et donc de la conchyliculture - est menacée.

- ⇒ **Les naissains ne semblent pour l'instant pas particulièrement perturbés** par les phénomènes d'acidification des eaux et d'augmentation de la température ;
- ⇒ **Les épisodes de mortalité dus à des effets du changement climatique ou au développement de maladies semblent s'intensifier**, mais les mortalités de coquillage ont toujours existé et les espèces ont toujours été soumises à des contraintes de forte adaptation. On dispose par ailleurs en France d'une très grande variabilité génétique qui peut permettre de faire face aux nouvelles pressions (sélection naturelle ou artificielle) ;
- ⇒ **En revanche, la « marinisation » des estuaires, qui sont de plus en plus salés avec la diminution des apports d'eau douce est avérée** et pourrait être préjudiciable pour la conchyliculture.

Ce qu'il faut retenir, c'est que l'activité conchylicole s'adapte sans cesse aux évolutions environnementales et que le changement climatique n'est qu'un de ces facteurs qu'il est difficile d'isoler. C'est l'évolution de l'écosystème dans son ensemble qu'il faut prendre en compte et toutes les pressions associées.

La pêche professionnelle

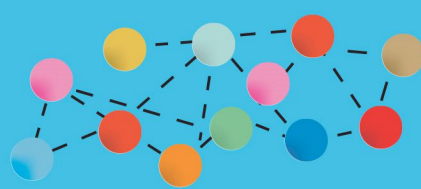
La **pêche maritime** est particulièrement présente avec les ports de Marennes et d'Oléron, qu'il s'agisse de **pêche au large ou de pêche côtière**, avec une production de plus de **26 millions d'€ en 2008 et 900 emplois en 2017**. Ces chiffres sont portés à 47,4 millions d'€ si l'on ajoute les criées de la Rochelle et Royan (hors bassin), avec 8000 tonnes de poissons débarquées en 2017.

A la pêche maritime s'ajoute **l'activité professionnelle de pêche à pied (palourdes)**.

Enfin, une activité de **pêche professionnelle en eau douce** est également présente en aval de la Charente, avec **7 pêcheurs professionnels enregistrés en 2017** (source Cellule migrants Charente-Seudre). Une large part de l'activité est centrée sur la capture des poissons migrants amphihalins (civelles et anguille). Les effectifs de pêcheurs sont assez variables d'une année à l'autre, ils étaient en effet deux fois plus nombreux en 2013.

Les enjeux du changement climatique à prendre en compte (source : Acclimaterra)

L'état des ressources halieutiques dépend de **nombreux facteurs qui conditionnent la dynamique des océans** : température de l'eau, circulation des courants, stratification des masses d'eau, chimie de l'eau (notamment niveaux d'oxygénation), assemblage d'espèces (relations proies/prédateurs). Ces paramètres sont modifiés par le changement climatique et les pressions anthropiques (influences qu'il est difficile de distinguer).



Fiche 2.7

Synthétiquement, l'augmentation des températures, la baisse des débits et la chute de la productivité marine en partie causée par la surpêche mondiale engendrent des mutations profondes des écosystèmes marins et par voie de conséquence de l'activité de pêche :

- ⇒ **Déplacement des espèces ;**
- ⇒ **Apparition de nouvelles espèces, parfois exotiques ;**
- ⇒ **Modification des cycles biologiques** (avancement des périodes de reproduction,...).

Il est néanmoins difficile d'en mesurer précisément les effets sur chaque espèce à l'échelle de l'ensemble de son cycle de vie et les études actuelles ne sont pas intégratives de l'ensemble des fonctions et effets. Ainsi, on note des impacts.

Les écosystèmes côtiers ont par ailleurs des fonctions écologiques importantes tant pour les ressources côtières que pour les **ressources exploitées plus au large**, ainsi l'apparition de déséquilibres locaux aura un impact plus large.

A noter également que la particularité des **espèces migratrices** fréquentant des habitats marins ET continentaux les rend d'autant plus sensibles aux impacts des changements climatiques (zones de frayère particulièrement sensibles, ...).

La politique commune de la pêche

L'Union Européenne fixe des **objectifs de durabilité de l'activité de pêche et de gestion intégrée des zones côtières**. Pour ce faire, des taux autorisés de capture (quotas) sont fixés annuellement par l'UE et peuvent tenir compte de plans de gestion moyen terme. Ce mode de gestion devrait permettre une moins grande sensibilité des ressources halieutiques aux impacts du changement climatique, à court terme du moins.

Une gestion à plus long terme, indispensable pour anticiper les effets du changement climatique, n'existe pour autant pas actuellement.